



Arbre de Noël : **la Direction reçoit plus de 500** **signatures pour la pétition**

Il y a un peu plus de deux mois, nous avons fait circuler une pétition pour répondre à la demande des agents : une journée d'absence complète pour participer à l'arbre de Noël.

Pourquoi ? Les spectacles, toujours en dehors du 93, commencent à 13h15. La difficulté et le désagrément pour les familles habitant à Paris ou en proche petite-couronne, deviennent vite insurmontables pour celles vivant au-delà.

Pour rappel, ce droit à une journée complète était accordé avant la fusion. Après, la Direction Générale par souci de restriction ou manque de considération envers ses agents, a décidé de réduire cette autorisation à une demi-journée.

La pétition a recueilli plus de 500 signatures, malgré les troubles causés par la réforme des retraites et la présence en pointillé des agents lors de leur télétravail.

Nous avons demandé une audience le 9 juin, afin que la Direction prenne position pour l'octroi d'une journée complète d'autorisation. Nous avons été surpris de participer à un « groupe de travail » avec des représentantes de la Direction attentives et désormais avisées de la volonté des agents.

Les questions et propositions soulevées ont entraîné un report de la décision de la Direction. Le rendez-vous a été pris pour début octobre.